

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE MONTE

Construction d'un centre de tri et de valorisation du Grand BASTIA

Maitre d'Ouvrage : SYVADEC



IND	DATE	DEMANDEUR	MODIFICATIONS

ESQ	APS	APD	PRO	STD	PEO	DCE	ACT	DET	AOR	DOE	DIU	PC	CSLT	EXE
JUSTIFICATION DU DEPOT DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE												Date : 15 Avril 2024		
												Échelle :		
												PL	1590	
													PC 25	

AR Atelier d'Architecture RIVAT
53 cours Fauriel 42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 38 01 66 Fax : 04 77 38 04 55
Courriel : archi@rivat-architecte.fr

EN Bureau d'Etude ENGIBAT
53 cours Fauriel 42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 38 47 83 Fax : 04 77 38 04 55
Courriel : contact@engibat.fr

Ce document est la propriété de l'ATELIER D'ARCHITECTURE RIVAT. Il ne peut être communiqué et l'œuvre transformée qu'avec son autorisation écrite. Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.
Seuls les plans d'exécution (ci-dessus cochés EXE) sont réalisés en vue de la construction du projet.
Tout plan d'une autre phase est un document administratif impropre à la réalisation de l'ouvrage.

Accusé de Réception

Il vous est délivré un accusé de réception suite au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale. Il concerne le projet CTV de Monte sur la commune principale 20290 MONTE.

Ce projet est porté par le pétitionnaire suivant : SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS DE CORSE.

Votre dossier a été transmis le 17/04/2024 à 16h43 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

La référence de votre dossier est : B-240406-081221-277-001

Le code postal de l'AIOT (commune principale) est : 20290 MONTE

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.